

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :

au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Messe à la mémoire de S. A. S. le Prince Albert.

Présence de S. A. S. le Prince Souverain et de LL. AA. SS.

la Princesse Héritière et le Prince Pierre à l'em-
 brasement traditionnel de la barque, à l'occasion de la
 fête de Sainte-Dévote.

Présence de S. A. S. le Prince Souverain et de LL. AA. SS.

la Princesse Héritière et le Prince Pierre à la
 Grand'Messe pontificale célébrée à la Cathédrale le
 jour de la solennité de Sainte-Dévote.

Dons en faveur des pauvres de la Principauté et de La
 Turbie.

Témoignages de bienveillance à l'égard des blessés de
 l'accident d'automobile survenu samedi, rue Grimaldi.

Réception du 16 Janvier. — Addendum.

ECHOS ET NOUVELLES :

Fête patronale de Sainte-Dévote.

Manifestation de sympathie.

Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

LA VIE ARTISTIQUE :

Théâtre de Monte Carlo. — Il Barbiere di Siviglia ;
 Lohengrin.

VARIÉTÉS :

L'Expédition du Duc de Beaufort en Crète (1668-1669),
 par M. le Chanoine Le Glay (Suite).

MAISON SOUVERAINE

Le mardi 23 janvier, Son Altesse Sérénissime le Prince a fait célébrer une Messe à la mémoire de S. A. S. le Prince Albert, dans la Chapelle funéraire de la Maison Souveraine, à la Cathédrale.

A cette messe, qui a été dite par M^{gr} de Ville-neuve, Chapelain du Palais, assistaient Son Altesse Sérénissime le Prince, Leurs Altesses Sérénissimes la Princesse Héritière et le Prince Pierre, S. G. M^{gr} l'Évêque, le Commandant Bourée, Aide de Camp ; M. Fuhrmeister, Conseiller Privé, Chef du Cabinet Civil ; le Docteur Louët, Médecin particulier et M. le Chanoine Cornette.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée dans la plus stricte intimité, a été particulièrement touchante et recueillie. A la fin de la messe, Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain et la Famille Princière sont descendus dans la crypte où repose le Prince défunt. Après les prières dites par l'Évêque, Leurs Altesses Sérénissimes ont déposé au pied du caveau du Prince Albert deux magnifiques couronnes de fleurs naturelles.

Selon une très ancienne coutume, que Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain a tenu à faire revivre, Son Altesse Sérénissime le Prince et Leurs Altesses Sérénissimes la Princesse Héritière et le Prince Pierre, accompagnés de M. le Commandant Bourée, Aide de

Camp, et de M. le Docteur Louët, Médecin particulier, Se sont rendus à la Chapelle de Sainte-Dévote dans la soirée du 26 janvier et ont assisté, à 8 h. et demie, à l'embrasement traditionnel de la barque.

Le samedi 27 janvier, jour de la solennité de sainte Dévote, patronne de la Maison Souveraine et de la Principauté, Son Altesse Sérénissime le Prince et Leurs Altesses Sérénissimes la Princesse Héritière et le Prince Pierre, qui étaient entourés de M^{me} la Comtesse Gastaldi, Dame d'honneur ; de MM. le Lieutenant-Colonel Gastaldi et le Commandant Bourée, Aides de Camp, et de M. le Docteur Louët, Médecin particulier, ont assisté, dans le chœur de l'église, à la Grand'Messe pontificale, célébrée à la Cathédrale par S. G. M^{gr} Rivière, Archevêque d'Aix, et à laquelle ont également pris part LL. GG. Nosseigneurs les Evêques de Vintimille, de Nice, de Monaco et l'Abbé mitré de Lérins.

A l'issue de cette cérémonie, S. G. M^{gr} Rivière, S. G. M^{gr} Daffra, S. G. M^{gr} Chapon, S. G. M^{gr} Bruley des Varannes, Dom Marie Léonce, Abbé mitré de Lérins, et M^{gr} de Ville-neuve, ont déjeuné au Palais où ils avaient été conviés par S. A. S. le Prince Souverain.

S. A. S. le Prince Louis II, à l'occasion de Son avènement, a fait remettre à M. le Maire de Monaco la somme de 5.000 francs pour être répartie entre les Œuvres de bienfaisance de la Principauté.

Son Altesse Sérénissime a également fait parvenir à M. le Maire de la Turbie la somme de 1.000 francs pour les pauvres de cette commune.

S. A. S. le Prince et la Famille Princière ont fait prendre à l'Hôpital, par M^{me} Jean Bartholoni, Dame d'Honneur, des nouvelles des victimes de l'accident d'automobile survenu, samedi, rue Grimaldi et Leur ont fait distribuer des fruits et des friandises.

Hier après-midi, S. A. S. le Prince Souverain s'est rendu Lui-même à l'Hôpital où Il a été reçu par M^{me} la Supérieure et par l'Econome de l'Etablissement, et conduit auprès du chevet des blessés.

Parmi les Sociétés qui ont été présentées à S. A. S. le Prince, au cours de la réception qui a eu lieu, le mardi 16 janvier, au Palais Princier, il convient de mentionner l'Association des Mutilés et Blessés de Monaco et de Beausoleil qui a été présentée à Son Altesse par M. le Consul Général de France.

ÉCHOS & NOUVELLES

La solennité de la fête patronale de la Principauté a été rehaussée, comme il a été signalé d'autre part, par la présence de la Famille Princière à l'office religieux célébré, vendredi soir, en l'église votive de Sainte-Dévote et à l'embrasement traditionnel de la barque.

Une foule nombreuse et recueillie assistait à la cérémonie religieuse et s'est ensuite massée autour du bûcher dressé en face de l'église, au bord de la mer.

Le lendemain, à l'entrée de la Famille Princière et au cours de la Messe pontificale célébrée à la Cathédrale, en présence de Leurs Altesses Sérénissimes, la Maîtrise, sous la direction de M^{gr} Perruchot, a exécuté le programme de musique religieuse suivant :

Hymne Vivat Princeps noster.....	Perruchot
Ecce Sacerdos Magnus.....	Vittoria
Messe Chorale.....	Gounod
Offertoire Domine en faux bourdon ...	Perruchot
Deo Gratias.....	G. Perth
Chœur n° 33 du Messie.....	Hændel

Dans l'après-midi du même jour, la procession s'est déroulée dans l'ordre accoutumé, à travers les rues de Monaco et de la Condamine. Le cortège, précédé d'un piquet de carabiniers, est sorti de la Cathédrale à 2 heures précises, tandis que les cloches sonnaient à la volée et que tonnait le canon. Les voix de la Maîtrise et des jeunes filles de l'Orphelinat alternaient avec la Musique Municipale. Le T. R. P. Abbé mitré de Lérins, LL. GG. Nosseigneurs Daffra et Bruley des Varannes précédaient la chasse contenant les reliques. S. G. M^{gr} Rivière, Archevêque d'Aix, prélat officiant, s'avancait ensuite, assisté du Chanoine Accica et de l'Abbé Rocher.

Leurs Altesses Sérénissimes, auprès de qui Se trouvait S. A. S. la Princesse Antoinette, ont assisté, de la Loggia du premier étage, à la bénédiction donnée sur la place du Palais.

La procession a gagné la Condamine par la Rampe Major puis, après la bénédiction de la mer donnée du boulevard de la Condamine, s'est rendue à l'église Sainte-Dévote où elle a été reçue par le clergé de la paroisse. Elle a emprunté ensuite la rue Grimaldi, l'avenue de la Porte-Neuve, la place de la Visitation, les rues de Lorraine, du Milieu et de l'Eglise, pour regagner la Cathédrale où a été chanté un *Te Deum* solennel.

Le Colonel Alban Gastaldi, Aide de Camp de S. A. S. le Prince, qui fut le principal fondateur de la Lyre Monégasque, aux destinées de laquelle il présida avec un rare dévouement jusqu'au jour où fut créée la Musique Municipale, a été l'objet, samedi, d'une touchante manifestation de sympathie.

Tous les membres de la Musique Municipale et les anciens de la Lyre Monégasque ont signé une adresse de félicitations à l'occasion de la récente élévation du Colonel Gastaldi à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Une délégation s'est rendue à son domicile pour

lui remettre l'adresse et pour lui exprimer les sentiments de respectueuse sympathie de tous les signataires. Profondément touché, le Colonel Gastaldi a remercié avec émotion. A l'issue du concert de la Musique Municipale, il a convié tous les musiciens à un vermouth d'honneur et leur a dit combien il était sensible au geste délicat et affectueux de ses amis de la Musique, qui peuvent toujours compter sur son cordial attachement.

Dans son audience du 23 janvier 1923, le Tribunal Correctionnel a prononcé les jugements ci-après :

P. H.-V.-D.-M.-P., garçon d'hôtel, né le 4 juillet 1892, à Militello, province de Catane (Italie), sans domicile ni résidence connus. — Coups et blessures volontaires : 45 jours de prison et 50 fr. d'amende, sur opposition au jugement du 18 mai.

S. E.-C., chauffeur, né le 25 mai 1885, à Mulhouse (Haut-Rhin), demeurant à Mulhouse. — Infraction à arrêté d'expulsion : six jours de prison et 16 fr. d'amende.

M. R., ouvrier mineur, né le 22 septembre 1886, à Andria, province de Bari (Italie), demeurant à Monaco. — Coups et blessures : deux mois de prison.

L. M., dame de compagnie, née le 3 septembre 1887, à Corshanside Corsham (Angleterre), demeurant à Monaco. — Vol : un mois de prison.

C. H.-F., manoeuvre, né le 10 décembre 1898, à Castiglione d'Adda, province de Milan (Italie), ayant résidé à Monaco. — Vol : six mois de prison, par défaut.

B. C., employé de cinéma, né à Monaco, le 4 septembre 1895, sans domicile connu. — Vol : un an de prison, par défaut.

LA VIE ARTISTIQUE

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Il Barbieri di Siviglia.

Pour inaugurer la série d'opéras de la présente année, M. Raoul Gunsbourg a fait choix de *Il Barbieri di Siviglia*, de Rossini. C'est le cas de dire que la saison s'est ouverte par un génial éclat de rire musical.

Au cours de sa vie, si extraordinairement laborieuse d'abord, si déplorablement livrée au *far niente* ensuite, Rossini a laissé tomber de ses lèvres spirituelles une foule de fort jolis mots que l'on colportait et répétait un peu partout. Et, comme l'on ne prête qu'aux riches, on lui en attribuait de toutes les sortes et, de préférence, de cinglants sur les musiciens occupant les tréteaux de l'actualité ou jouissant des bienfaits de la gloire, alors que Rossini, tranquille et heureux dans sa retraite où il se confinait dans un voluptueux repos, se gardait comme du feu de risquer quoi que ce soit de désagréable pouvant froisser le plus humble de ses confrères. Nous ne rappellerons aucune des plaisanteries amusantes de l'illustre maestro, mais nous tenons à citer de lui une parole qui prouve avec quelle impartialité, quelle sévérité ce compositeur, auteur de près de quarante ouvrages célèbres, et grandement admiré, jugeait la musique et ses œuvres : « La musique, disait-il, est un art fugitif ; ce qu'admirait un siècle, un autre siècle le dénigre, et le courant de la mode entraîne bien souvent avec lui ce qu'une génération croyait impérissable. J'espère pourtant que trois choses me survivront : le 3^{me} acte d'*Otello*, le 2^{me} de *Guillaume Tell* et le *Barbier de Séville* tout entier. »

L'espérance de Rossini n'a pas été déçue. Si l'on connaît peu, actuellement, l'admirable troisième acte d'*Otello*, *Guillaume Tell* occupe toujours, dans le répertoire des théâtres lyriques, la place qui revient de droit aux authentiques chefs-d'œuvre. Quant au *Barbier de Séville*, chef-d'œuvre de grâce pétillante, d'étincelante espièglerie, d'esprit infini et d'éternelle jeunesse, il déchaîne plus que jamais les bravos et les acclamations des élites et des masses.

Meyerbeer, qui connut toutes les ivresses du succès, disait, non sans mélancolie, quelques mois avant sa mort : « Un compositeur peut mourir content s'il laisse après lui un chef-d'œuvre. » Que reste-t-il aujourd'hui de Meyerbeer, en dehors de plusieurs pages de superbe facture dans lesquelles les magnificences du métier sont poussées aux dernières limites ? Où, parmi ses ouvrages tant exaltés, le chef-d'œuvre qui permet à un compositeur de mourir content ? Plus favorisé que le père de *Africaine*, de *Robert le Diable*, des *Huguenots*, du *Pardon de Ploërmel*, de *l'Etoile du Nord*, etc., Rossini, avec *Guillaume Tell* et son adorable *Barbier*, affronte avec confiance les arrêts de la postérité et se rit des atteintes du temps.

C'est que Rossini avait du génie et que Meyerbeer n'était qu'un musicien de talent — du talent le plus formidable, cela ne fait pas doute. Meyerbeer n'ayant pas été touché du rayon divin n'a pu se maintenir sur le socle de marbre pentélique où la renommée l'avait juché. Car ceux-là, seuls, demeurent dans la mémoire des hommes, qui, ayant reçu de Dieu la suprême investiture, sont appelés à siéger sur les cimes, parmi les vrais élus de l'art.

Parler à présent d'*Il Barbieri di Siviglia* serait quasi injurieux pour le lecteur. Il est des ouvrages marqués du grand sceau, consacrés et aimés, qui sont hors des atteintes de la critique, et devant lesquels on doit s'incliner dans toute la sincérité et la ferveur de l'admiration.

Au reste, devant quelle œuvre s'inclinerait-on avec plus d'empressement et d'enthousiasme que devant cette œuvre incroyablement inspirée, verdissante, sans cesse en belle et franche humeur, pleine de grâce, d'esprit et de distinction, miracle d'invention comique, de mouvement et de vie, exultante de fraîcheur, regorgeant de délice, qu'est *Il Barbieri di Siviglia* ?

Et existe-t-il joie plus complètement délicate que d'entendre l'exquise, pétillante, frétilante, brillante et unique musique de celui qu'on appelait le Cygne de Pesaro ?

Il Barbieri di Siviglia qui exige, entre autres choses, de la part des artistes, tant de vivacité, de juvénile gaité, de légèreté spirituelle, etc., a eu la bonne chance d'être interprété par des chanteurs de choix qui en ont incarné les principaux rôles avec infiniment de talent et une belle autorité.

M^{lle} Mercédès Capsir, cantatrice très brillante, rompue aux difficultés de la plus vertigineuse vocalise et pour qui roulades, fusées de notes, trilles, ports de voix, points d'orgue, etc. n'ont pas de secret, triompha extraordinairement dans le personnage de Rosine.

M. Mac Cormack, qui manie en perfection un organe de volume restreint, mais charmant, s'est taillé un énorme succès dans le rôle d'Almaviva.

M. Molinari fut un Figaro verveux et talentueux que l'on couvrit d'applaudissements.

M. Lansky, admirable Basile, et M. Marvini, Bartholo excellent, firent un plaisir extrême.

L'orchestre, sous la direction énergique et sensible de M. Victor de Sabata, n'a laissé dans l'ombre aucune des incomparables inventions mélodiques et des exquis grâces harmoniques de l'immortelle musique de Rossini.

Il Barbieri di Siviglia transporta d'enthousiasme le public.

Lohengrin.

Une de ces fâcheuses indispositions qui menacent perpétuellement les cantatrices étant venue fondre sur le gosier de l'artiste chargée d'incarner le personnage d'Yseult, la Direction de l'Opéra de Monte-Carlo fut obligée, au dernier moment, de remplacer *Tristan et Yseult* par *Lohengrin* — un chef-d'œuvre à la place d'un autre chef-d'œuvre.

Evidemment, *Tristan et Yseult* compte parmi les ouvrages les plus prodigieux de Wagner. Nombre de connaisseurs préfèrent ce drame lyrique, où la passion est poussée aux suprêmes limites, à la colossale *Tétralogie*, aux merveilleux *Maîtres Chanteurs*, voire au divin *Parsifal*. Pour d'autres, *Tristan* est une sorte de summum de l'art musical.

Et, cependant, *Lohengrin* ne pâlit pas à côté de

Tristan et Yseult, étant en possession de ce charme et de cette force de la jeunesse contre quoi rien ne prévaut. Wagner a manié la puissance et l'énorme avec une autorité déconcertante en maintes de ses œuvres où il s'est révélé artiste immense. Il a imprimé sa formidable griffe de musicien-novateur sur des pages sublimes et inoubliables. Il y a plus de perfection d'exécution, d'ampleur, de profondeur de pensée, de majestueuse splendeur et d'autorité sereine dans les productions de la noble maturité du poète-musicien que dans *Lohengrin*. Mais *Lohengrin* est une œuvre, teintée des rayons de l'aube, de beauté fougueuse, frémissante d'allégresse, d'élan impétueux, de vol hardi où il arrive toujours que le trop l'emporte sur le peu. Et la richesse de ses idées, les magnificences de son inspiration et les extrêmes bonheurs de sa réalisation en font une œuvre d'un prix rare.

Dans *Lohengrin*, Wagner, ignorant des habiletés du métier, se riant des conventions usagées, et n'obéissant qu'à la loi dictée par son instinct d'artiste, laisse libre cours à son génie. Il va, va, sans que rien n'arrête son essor, il vibre à tous les souffles, s'abandonne à tous les enthousiasmes... car, au moment de la composition de *Lohengrin*, Wagner était à l'heure radieuse où l'on sent sourdre en soi des pensées infinies, où la production et l'invention ne coûtent nulle peine, où le balbutiement lui-même est plein de mystère, où le présent n'est qu'enchantement, alors que les lointains de la vie se perdent encore dans un nuage d'or, où tout est espérance, confiance, force, amour et ivresse — inoubliable matin dont les ingénuités, les exagérations et les folies ont tant de charme et de séduction que, dans la suite triste des années, l'on en conserve toujours l'amer et cuisant regret...

On ne peut entendre *Lohengrin* sans être immédiatement ébloui et submergé par les générosités du flot mélodique bouillonnant dans la partition et par les beautés qui en sillonnent et illuminent les pages — miraculeuse manifestation du génie dans la fleur de son printemps.

Des « drames lyriques » de Wagner, *Lohengrin* est celui qui bénéficie de la plus universelle popularité. Il occupe dans l'œuvre entier du maître la place que tient *le Cid* parmi les tragédies de Corneille.

Il n'y a plus à parler, aujourd'hui, de la musique de *Lohengrin*. Les concerts ont à ce point multiplié les exécutions des principaux morceaux de la partition et si nombreuses furent et sont les représentations de cet opéra que ses splendeurs sont devenues classiques.

Pour traduire sur le papier, et avec l'éloquence qui convient, les grandioses impressions ressenties à l'audition d'un pareil chef-d'œuvre, il nous faudrait une place et un temps dont nous ne disposons pas, étant données les circonstances dans lesquelles la représentation de *Lohengrin* a été improvisée. Au reste, au cours de la précédente saison, nous avons eu l'occasion de marquer notre sincère et profonde admiration pour le chef-d'œuvre si complètement inspiré, semé d'éblouissements, où Wagner a affirmé la supériorité de sa personnalité poétique et musicale avec un incomparable éclat. Tenons-nous en donc à ces lignes quelconques, griffonnées à la hâte.

MM. Franz (*Lohengrin*), Aumonier (*le Roi*), Cérésolle (*le Héraut*), Lanteri (*Frédéric*) et M^{lles} Gellaz (*Elsa*), Caro (*Ortrude*) interprétèrent en chanteurs de grand opéra l'ouvrage d'un lyrisme émouvant et culminant de Wagner.

Les chauds et nourris bravos des spectateurs prouvèrent à ces artistes qu'ils étaient appréciés à leur plein mérite. Les choristes ont droit d'être particulièrement félicités. On acclama M. Léon Jehin qui dirigea en maître l'orchestre.

Décors, costumes, mise en scène d'une richesse digne de l'œuvre.

Et il n'est pas téméraire d'avancer que, jamais, l'apparition du lumineux chevalier du Graal, fièrement campé dans la nacelle trainée par un cygne, ne fut plus triomphale que, dimanche dernier, sur la scène monégasque.

ANDRÉ CORNEAU.

VARIÉTÉS

L'Expédition du Duc de Beaufort en Crète
(1668-1669)

(Suite.)

IV.

Au moment où La Feuillade se disposait à partir avec ses volontaires pour Candie, Navailles avait demandé à Louis XIV la permission de former un régiment de deux mille hommes pour le même dessein. Le Roi la lui refusa. Mais lorsque, sollicité par le Pape, Louis XIV résolut d'envoyer des secours aux Vénitiens, Navailles se trouva désigné pour commander le corps expéditionnaire.

Cette entreprise, qui n'était en somme qu'une guerre de sentiment, sans aucun but politique, sous la seule étiquette religieuse, exaltait l'enthousiasme des officiers et des soldats. Le malheureux exemple de La Feuillade et de ses volontaires ne les décourageait pas. « On n'a jamais vu de plus belles troupes, ny des gens qui aillent avec plus de résolution », dit une relation de l'embarquement de l'armée française à Toulon.

Navailles avait sous ses ordres comme officiers supérieurs : Le Bret, lieutenant-général ; Colbert, comte de Malevrier, maréchal de camp ; le Marquis de Choiseul, brigadier de cavalerie ; de Castelan, brigadier de l'infanterie détachée de la maison du Roi ; de Dampierre, brigadier de l'infanterie.

L'escadre était sous le commandement de François de Vendôme, duc de Beaufort, grand amiral de France.

L'embarquement des troupes s'effectua le lundi 3 juin 1669. Avant de monter à bord, Navailles se rendit chez l'Evêque de Toulon et lui demanda sa bénédiction à genoux. Puis, il pria le prélat « de vouloir aller à la grande église « et de donner la bénédiction du Très Saint Sacrement à tout son monde ; il y fut, et vêtu pontificalement, au son de toutes les cloches, il la donna, après quoy, M. le Duc de Navailles protesta tout haut devant le Saint Sacrement que luy et toute sa troupe n'allaient à cette guerre que purement pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et le service du Roi. Il pria ce prélat de faire dire des prières pour l'heureux succès de cette expédition et afin de contribuer quelque chose de son côté pour obtenir le secours du ciel, il présenta à cet évêque une bourse où il y avait mille louys d'or, le priant d'employer cette somme en des aumônes et autres bonnes œuvres à sa disposition. Cela ne se passa pas sans larmes de consolation ». La foule assistant à l'embarquement des troupes ne manifestait pas moins d'enthousiasme. Officiers et soldats étaient, disait-on, « des hommes véritablement apostoliques ».

Le mercredi matin, 5 juin, l'escadre leva l'ancre. Les navires regorgeaient de monde et tous les volontaires qui avaient demandé à faire partie de l'expédition ne purent être embarqués faute de place.

La flotille française avait pris la route d'Italie, pour se joindre aux galères du Pape et de Malte qui se rendaient aussi au secours des Vénitiens.

Il y avait soixante vaisseaux armés et nombre de petits bâtiments. A mesure qu'on approchait de l'île, l'enthousiasme des *croisés* augmentait. Il leur semblait que Dieu bénissait l'expédition. Un vent favorable ne cessa de souffler ; après quinze jours d'une traversée heureuse, la flotte chrétienne jeta l'ancre devant Candie. C'était le 19 juin 1669.

La joie fut grande parmi les assiégés à la vue de cet important secours. Ils témoignèrent leur allégresse en tirant de nombreuses salves de mousqueterie. Les Français répondirent aux saluts des Vénitiens. Durant toute la nuit, les vaisseaux alliés firent parler la poudre sans discontinuer, à tel point « qu'ils sembloient avoir dessein de chasser les Turcs de leur grand bruit ».

Morosini envoya sans retard Castellan, ingénieur à sa suite, complimenter Navailles et Beaufort, en leur faisant part de l'extrémité à laquelle la place se trouvait réduite. Saint-André-Montbrun écrivait en même temps à Navailles pour lui demander un renfort immédiat de trois mille hommes.

Accompagné de Le Bret, Navailles se rendit aussitôt à terre afin de reconnaître les positions ennemies et de prendre les mesures nécessaires. Sa première visite fut pour Saint-André-Montbrun, puis ils se rendirent ensemble chez Morosini. La ville se trouvait dans un triste état. Elle était « labourée du canon et il n'y avait plus une maison entière ».

Le résultat des conférences fut qu'il fallait attaquer les Turcs au bastion de la Sablonnière plutôt qu'au bastion de Saint-André. Au surplus, leurs batteries de la Sablonnière ne cessaient de tirer dans la direction du port, ce qui rendait l'entrée et la sortie des felouques fort dangereuses. Mais, pour effectuer cette attaque, on ne devait pas perdre un instant ; la cavalerie turque se trouvait disséminée dans l'île et il ne fallait pas lui laisser le temps de rallier la côte.

Beaufort fut de cet avis.

Saint-André-Montbrun nia avoir jamais été consulté au sujet de la réalisation de ce plan. Navailles affirma le contraire. Quoi qu'il en soit, ce dernier demanda à Morosini le nombre d'hommes qu'il pouvait lui fournir. Le Généralissime vénitien dut avouer qu'il n'en avait que trois mille et encore, sur ce contingent, tous n'étaient-ils pas disponibles. La déception de Navailles fut profonde, car, avant son départ, l'Ambassadeur de Venise auprès de la Cour de France lui avait certifié que la garnison de Candie se montait à douze mille hommes au moins. A partir de ce moment, Navailles comprit que le Roi et lui avaient été joués et que son entreprise ne pouvait avoir aucune chance de succès. Mais il était trop tard pour reculer. Morosini lui promit de faire, avec douze cents hommes, une diversion au bastion Saint-André pour tenir les Turcs occupés. Beaufort devait aider Navailles avec quinze cents marins, tandis que les vaisseaux canonneraient les retranchements ennemis.

La sortie projetée eut lieu dans la nuit du 24 au 25 juin. Le début fut heureux, Navailles put poursuivre les Turcs jusqu'à leurs positions les plus élevées. La victoire semblait devoir rester à l'armée du Roi, lorsqu'un accident vint jeter l'épouvante dans les rangs français et amener la

déroute. Une explosion s'étant produite dans un magasin à poudre, les hommes de Navailles crurent qu'ils se trouvaient sur un terrain miné. Une effroyable panique s'ensuivit. Le Général essaya de ramener ses troupes. Il se mit lui-même à la tête des mousquetaires, s'élança au devant des ennemis qui, enhardis et renforcés, s'apprétaient à culbuter les Français. Navailles fit enfin sonner la retraite, se voyant impuissant à rassembler ses soldats que la peur avait dispersés.

Beaufort fut tué dans cette malheureuse affaire, avec un grand nombre de jeunes gentilshommes. Son corps ne fut pas retrouvé ; il dut, sans doute, être mutilé par les Turcs qui avaient l'habitude de décapiter les morts pour faire un trophée de têtes au Grand-Vizir.

On connaît toutes les légendes que fit naître cette disparition de Beaufort. L'une d'elles, la plus pittoresque peut-être, est celle du Masque de fer. On a prétendu que le mystérieux personnage était l'Amiral. Mais tous les documents relatifs au siège de Candie indiquent, d'une manière positive, que Beaufort fut tué dans la sortie de la Sablonnière. Saint-André-Montbrun et Navailles, pour ainsi dire témoins oculaires, ne contestent pas le fait.

D'ailleurs, Navailles écrivit, aussitôt après l'affaire, à l'Ambassadeur de France à Venise, pour lui faire part officiellement de la mort du Duc de Beaufort.

On retrouva un cadavre décapité gisant dans un fossé. A certains signalements, on supposa que ce devait être la dépouille de Beaufort, et l'on pensa que sa tête avait été portée au Grand-Vizir.

En apprenant la fin de l'Amiral français, le Sénat de Venise décida que les honneurs funèbres lui seraient rendus, et qu'on érigerait une statue à sa mémoire, comme le Pape avait résolu de le faire à Rome.

Quelques jours après la mort de Beaufort, le 6 juillet, son frère le Cardinal de Vendôme mourait à son tour. Le Président Saint-André écrivait à ce sujet : « Les deux frères se seront trouvés en l'autre monde peut-être lorsqu'ils s'y attendoient le moins de s'y voir ».

Tous les princes chrétiens ne répondirent pas à l'appel du Pape, comme le fit le Roi de France.

L'Empereur, notamment, avait promis un secours de trois mille hommes ; il n'en envoya que cinq ou six cents, et encore par fractions.

Les Vénitiens n'avaient plus d'argent. Ils durent emprunter cent mille ducats aux Juifs à un taux de 4 %.

La position de Navailles à Candie n'était pas bonne. Il avait perdu son amiral, un grand nombre de ses officiers et il se sentait entouré de la jalousie et du mauvais vouloir de ceux qu'il était venu secourir.

(A suivre).

ANDRÉ LE GLAY.

Les Jardins de la Villa Sylvia.

La Vie à la Campagne consacre dans son numéro 236, sous la signature de son directeur, M. Albert Manmené, une monographie magnifiquement illustrée aux *Jardins de la Villa Sylvia*, à M. R. W. Curtis, Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes).

La ravissante demeure, de caractère florentin, campée sur le flanc du coteau qui regarde l'Occident, se dresse au bord de la grande route qui, de Beaulieu, conduit à

l'extrémité du Cap Ferrat. Son délicieux jardin, composé de lignes droites et souples, que floraisons et frondaisons ont la faculté de masquer, dévale par gradins jusqu'aux rochers qui surplombent la splendide baie de Villefranche. Ce jardin est tout un poème et il satisfait la raison comme le sentiment. Il est, avec les jardins de Maryland et de Rosemary, tout proches, le prototype des réalisations vers lesquelles devraient tendre les jardinistes de la lumineuse Côte d'Azur.

La Vie à la Campagne consacre d'ailleurs, dans chacun de ses numéros, une description illustrée à une maison des champs (cottage, villa, gentilhomme, château, etc.), intéressante par son histoire, son architecture, son aménagement, ses jardins, ses élevages ou cultures, etc., les adaptations dont elle a été l'objet comme centre d'activité d'un domaine rural, ou comme exemple concret de la mise en valeur d'une exploitation.

Vous lirez, de plus, avec intérêt, par ces temps de vie chère et de production intensive profitable, toute une série de précieux conseils, par le texte et par l'image, à la façon du cinéma, qui grave à jamais le sujet dans la mémoire. Vous constaterez que *Vie à la Campagne* remplit intégralement son rôle de conseiller et de réalisateur immédiat des productions, des revenus et des économies.

Prix de ce numéro : 3 francs. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e).

AGENCE COMMERCIALE
20, rue Caroline, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième Insertion.)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du seize janvier mil neuf cent vingt-trois, enregistré, M. Louis ANDREANI et M. Frédéric MARENGO, demeurant à Monaco, 49, rue Grimaldi, ont vendu à M. Bernard-François CASTAING, commerçant, demeurant à Monaco, 49, rue Grimaldi, un commerce de Lingerie et Chemiserie pour hommes et dames, Articles de Parfumerie, Fabrication et vente d'articles tricotés.

Le dit fonds comprenant la clientèle, l'achalandage y attachés, le nom commercial, le matériel servant à son exploitation et le droit au bail des lieux où s'exploite le dit commerce.

Avis est donné aux créanciers de MM. Andreani et Marengo, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la vente, au domicile élu à cet effet, en l'Agence Commerciale, 20, rue Caroline, Monaco, dans les délais légaux, sous peine de forclusion.

Étude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
Docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième Insertion.)

Suivant acte reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le treize janvier mil neuf cent vingt-trois, M. Paul-Henri GAILLIOUT, cafetier, et M^{me} Paule-Armande HUMBERT, son épouse, demeurant ensemble à Joigny (Yonne) ont acquis de M. Paul-Edouard BANDERET, cafetier, et M^{me} Léonie-Félicité-Joséphine CIAIS, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, avenue du Castelleretto, n° 12, les fonds de commerce de buvette dénommé « *Bar de la Gare* », que ces derniers exploitaient à Monaco, quartier de la Condamine, dans les locaux dépendant de la maison Oberto, sise avenue du Castelleretto, n° 12 et rue de la Turbie, n° 11, avec entrée particulière sur le passage reliant l'avenue du Castelleretto à la rue de la Turbie.

Les créanciers de M. et M^{me} Banderet, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait fait en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 30 janvier 1923.

Signé : ALEX. EYMIN.

Étude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

ADJUDICATION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième Insertion.)

Aux termes d'un procès-verbal dressé par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-deux, M. Charles-Jean-Baptiste BERRIEZ, pharmacien de 1^{re} classe, diplômé de la Faculté de Médecine de Lille (Nord), aide-major de 2^{me} classe du cadre des officiers de réserve, demeurant à Nice, avenue Thérèse, villa Arabo, s'est rendu adjudicataire du fonds de pharmacie sis à Monte-Carlo, boulevard des Moulins, villa Le Radium, dénommé « *Grande Pharmacie Cosmopolite* », saisi à l'encontre du sieur Joseph-Albert STAHL, sujet allemand.

Les créanciers du sieur Joseph-Albert Stahl, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait fait en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite adjudication, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 30 janvier 1923.

Signé : ALEX. EYMIN.

Deuxième Avis

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à Monaco du 29 décembre 1922, enregistré, M. Charles GAY, demeurant à Monte Carlo, a vendu à M. Jules VIGIER, demeurant à Creil, 36, boulevard de la République, tous ses droits au bail d'un local qu'il exploitait à Monte Carlo, 25, avenue de la Costa, Hôtel de Russie.

Les oppositions sont reçues à l'Agence ROUSTAN, 3, boulevard des Moulins, dans les dix jours qui feront suite à la présente insertion.

Deuxième Avis

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à Monaco du 21 décembre 1922, enregistré, M^{lle} Valéry FOUCHER, demeurant à Monte Carlo, a vendu à M. Elie LAFON, demeurant à Paris, 6, rue Henri IV, le fonds de commerce de Modes, Coutures et Fourrures qu'elle exploitait à Monte Carlo, 25, avenue de la Costa, Hôtel de Russie.

Les oppositions sont reçues à l'Agence ROUSTAN, 3, boulevard des Moulins, dans les dix jours qui feront suite à la présente insertion.

Société Anonyme Monégasque de la Chocolaterie de Monaco

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Chocolaterie de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le jeudi 22 février 1923, à 11 heures, au Siège social, 11, rue Florestine, à Monaco, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1922 ;
- 2° Lecture du rapport des Commissaires des Comptes ;
- 3° Lecture du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1922 ; approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'Exercice écoulé et quitus à qui de droit ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Election de trois Administrateurs ;
- 6° Autorisation à accorder aux Administrateurs de traiter directement ou indirectement des affaires avec la Société ;
- 7° Nomination des Commissaires des Comptes pour l'Exercice 1923 et fixation de leur rétribution.

Le Conseil d'Administration.

Société Anonyme Nouvelle de la Brasserie et des Etablissements Frigorifiques de Monaco

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Nouvelle de la Brasserie et des Etablissements Frigorifiques de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le jeudi 22 février 1923, à quinze heures, au Siège social, avenue de Fontvieille, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1922 ;
- 2° Lecture du rapport des Commissaires des Comptes ;
- 3° Lecture du bilan, du compte « Profits et Pertes », arrêtés au 31 décembre 1922 ; approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'Exercice 1922 et quitus à qui de droit ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Examen du principe du remboursement éventuel du deuxième quart du Capital social ;
- 6° Tirage au sort de 40 Obligations à amortir le premier septembre 1923 ;
- 7° Autorisation à accorder aux Administrateurs de traiter directement ou indirectement des affaires avec la Société ;
- 8° Nomination des Commissaires des Comptes pour l'Exercice 1923.

Crédit Hypothécaire DE MONACO

Société Anonyme au Capital de 10 millions
Siège social : MONTE-CARLO
(Annexe de l'Hôtel de Paris)

OPÉRATIONS :

- Renseignements généraux sur Prêts Hypothécaires.
- Prêts Hypothécaires et Ouvertures de Crédits.
- Prêts et Opérations sur Titres de Bourse et Valeurs locales.
- Ordres de Bourse.
- Achat et Vente de Valeurs locales.
- Opérations de Change.
- Chèques.
- Renseignements divers.

BULLETIN DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 17 janvier 1922. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 58783.

Exploit de M^e Ch. Soccac, huissier à Monaco, en date du 7 octobre 1922. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 84019.

Exploit de M^e Soccac, huissier à Monaco, du 12 décembre 1922. Quatre Actions de la Société des Halles et Marchés de Monaco, portant les numéros 522, 543, 544, 545.

Exploit de M^e Soccac, huissier à Monaco, en date du 11 janvier 1923. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 1009.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Soccac, huissier à Monaco, en date du 30 janvier 1922. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 19985.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1922. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 49904 et 55560.

Exploit de M^e Soccac, huissier à Monaco, du 9 octobre 1922. Cinquante Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 62931 à 62980 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Du 31 octobre 1922. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 131684.